

Infrastructure (fr)

Date : **01/08/2016**
Page : **28**
Periodicity : **Quarterly**
Journalist : **--**

Circulation : **5500**
Audience : **0**
Size : **270 cm²**

SOCIO-ECONOMIQUE**"LA VOLONTE POLITIQUE
FAIT DEFAULT"**

LES ENTREPRENEURS VEULENT DU CHANGEMENT

En mai, l'Association des Entrepreneurs Belges de grands travaux (ADEB) a publié les résultats de son baromètre annuel. Ils ne sont pas encore très prometteurs et pour l'ADEB, des mesures s'imposent. "Si nous n'intervenons pas, toutes les connaissances et compétences dans notre secteur disparaîtront", avertit le directeur général, Didier Cartage.

Elise Noyez



*Didier Cartage,
directeur général
de l'ADEB*

*Marc Peeters,
président ADEB*

BAROMETRE ADEB

Pour la troisième année consécutive, l'ADEB a interrogé ses membres sur la santé de leur entreprise et leur vision d'avenir. On entend aussi chez les entrepreneurs le même discours qu'ailleurs dans le secteur de la construction: le dumping social, la concurrence sur les prix et la perte d'emplois menacent le métier. Plus qu'ailleurs, le mécontentement à l'égard des pouvoirs publics domine. Ceux-ci n'ont pas de vision, investissent trop peu et ne cessent de reporter les mesures nécessaires, dit-on.

CINQ MESURES

Pour assurer l'avenir du secteur de la construction et ainsi celui de notre infrastructure publique et de l'économie entière, l'ADEB avance cinq mesures urgentes:

• **Politique d'investissement:** les pouvoirs publics doivent investir davantage, et surtout de façon plus ciblée. Plus tôt cette année, la Confédération Construction a lancé la campagne 'Investir est vital', avec comme slogan 'On ne promet pas l'avenir, on le construit'. Cartage ajoute: "Mon enfant vit plus longtemps que la législation."

- **Partenaires privés:** "L'argent est là", affirme le président, Marc Peeters. "Les banques demandent d'investir dans des solutions à long terme, mais manquent souvent de possibilités." Plus de PPP et la privatisation offrent une solution.
- **Entretien systématique:** l'entretien est encore souvent considéré comme secondaire. L'ADEB plaide pour une approche du cycle de vie, incluant l'entretien dans l'adjudication, éventuellement sous-traité à des organisations privées.
- **Critères d'octroi:** la Belgique est l'un des derniers pays où les procédures d'adjudication publique sont dominées par le prix. Ceci est néfaste pour la concurrence sur les prix et l'innovation, et est tout simplement illogique, déclare Peeters. "Chaque projet d'infrastructure est unique et est construit pour 50 à 100 ans. Il comporte des risques. On veut le meilleur, pas le moins cher." En d'autres termes, il faut des critères plus nombreux et plus adaptés.
- **Tax shift:** les métiers techniques doivent être valorisés et méritent un salaire honnête pour le travail. Par le maintien du travail en Belgique, le gouvernement récupère son investissement. □